



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 1^{er} juin 2026, à 19h00, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à greffe@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 1^{er} juin 2026.

Dérogation mineure no. 667

58, chemin du Centre, lots 4 266 863 et 6 289 271, zones UV-14-J13 et ID-27-J12, District de Knowlton-Victoria.

Nature et effets de la demande :

Demande visant à ériger une clôture ayant une hauteur de 1,32 m qui serait majoritairement localisée dans les cours avant du terrain.

Le paragraphe 3 de l'article 38 du règlement de zonage no 596 stipule que la hauteur maximale d'une clôture en cour avant ne doit pas excéder 1,2 m.

Donné à Lac-Brome
Ce 15 mai 2026

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.

Avocat Greffier